



Une fête de la Saint Jean sous le signe du partage

# BULLETIN MUNICIPAL



Chères Lasseillaises, chers Lasseillais,

L'été annonce pour la plupart d'entre nous le temps des congés, et marque souvent le pas sur les soucis du quotidien qui émaillent le reste de l'année. Notre département connaît encore des difficultés et les pluies de ces dernières semaines ne peuvent pas effacer à elles seules le déficit pluviométrique que nous avons cumulé. L'arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau reste toujours en vigueur. Restons vigilants et continuons dans notre vie quotidienne à consommer l'eau potable avec la plus grande responsabilité.

Vous constaterez qu'à partir de la rentrée de septembre d'importants travaux seront engagés sur la commune. Ils commenceront par la réfection de l'enrobé du chemin de Barcelone et la création d'une piste cyclable partagée. Cette voie de circulation deviendra à sens unique. Puis, le projet porté par la commune depuis plusieurs années devrait voir le jour concernant la mise en place d'une circulation alternée à l'avenue de la mairie entre l'agence postale et la place de la République. Enfin, le marché de travaux du gymnase et la création de salles polyvalentes sera également lancé à la rentrée. Ce chantier devrait débuter au cours du premier trimestre 2025. Le budget communal qui vous est présenté dans ce bulletin en témoigne. En effet, notre capacité d'autofinancement sera consacrée presque exclusivement aux financements de ces projets d'investissement structurants. Pour terminer sur la thématique des travaux, j'ai réceptionné jeudi dernier les dispositifs de vidéoprotection.

Autre sujet tout aussi important pour notre village, le vivre ensemble. Et, je tenais tout particulièrement à remercier tous les bénévoles qui nous ont permis de partager un magnifique moment de partage et de joie à l'occasion des feux de la Saint-Jean. Je vous souhaite à toutes et à tous une plaisante lecture et surtout un bel été.

Le Maire, Monsieur Philippe XANCHO

## Sommaire

ÉCOLE	2
SÉCURITÉ	3
FINANCES	4
VISITE DE LA SOUS-PREFETE	5
TRAVAUX	5
CÉRÉMONIES	5
FESTIVITÉS	6
14 JUILLET	7
COURS DE CHANT	7
TRIBUNE OPPOSITION	7
CATASTROPHE NATURELLE	8
EVENEMENTS	8
ÉTAT CIVIL	8

## Contact

• MAIRIE  
30, Avenue de la Mairie  
Tél : 04.68.21.72.05  
Mail : [mairie@saintjeanlasseille.fr](mailto:mairie@saintjeanlasseille.fr)

• Directeur de publication  
M. Philippe XANCHO  
Maire de Saint-Jean-Lasseille

• Imprimeur  
Imprimerie Salvador  
20, avenue Marie Curie  
66200 ELNE

Remise des calculatrices aux élèves de CM2 par Jean BOBO, 1<sup>er</sup> adjoint

### > Savoir Nager

L'année scolaire 2023/2024 s'est achevée avec le retour de la natation sur l'école. Plusieurs classes ont pu ainsi se rendre à la piscine du Boulou pour un cycle complet visant à travailler le savoir nager. Finançant l'intégralité des sorties, la Municipalité est heureuse d'avoir pu contribuer à ce que des élèves de l'école communale découvrent ou perfectionnent la nage. Nous profitons de ce bulletin d'information pour remercier la ville du Boulou qui a ouvert sa piscine municipale à nos écoliers Lasseillais et qui a été un partenaire facilitateur et réactif, ainsi que les parents d'élèves accompagnateurs qui, par leur présence et leur implication, ont permis à cette activité d'avoir lieu.



Piscine municipale du Boulou

### > Savoir Rouler à Vélo

Le Savoir Rouler à Vélo se poursuit, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Les enfants ont pu bénéficier d'une semaine d'apprentissage nécessaire à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège, toujours

animée par le Club Cycliste du Boulou. Le projet est subventionné par Génération Vélo, à hauteur de 50%. La Municipalité est ravie de constater que cette opération porte ses fruits puisque de plus en plus d'écoliers se rendent à l'école en vélo.

### > Remise des calculatrices aux CM2

Au nom du Maire et du Conseil Municipal, Monsieur Jean BOBO, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et délégué aux affaires scolaires, a remis à chaque élève de CM2 une calculatrice scientifique spécifique au collège. Il en a profité pour leur souhaiter un bel été plein de repos et de détente, avant que le mois de septembre ne s'ouvre sur de nouvelles aventures riches de savoirs et de connaissances.

### > Départ Mme DA AGUEDA

Madame DA AGUEDA, enseignante de l'école communale depuis de nombreuses années ayant été nommée sur le dispositif ULIS de l'école de Saint-Cyprien, Monsieur Jean BOBO lui a remis la médaille de la ville et l'a remerciée pour son investissement auprès des élèves et pour ses participations aux cérémonies mémorielles de la commune.



Remerciements à Mme DA AGUEDA

**SECTEURS 1 ET 2**  
Georges FABRE  
referent.quartier.fabre.g@gmail.com

André ROUET  
andre.rouet@wanadoo.fr

**SECTEUR 3**  
Mélassande JAOL  
sjlsecteur3@gmail.com

**SECTEUR 8**  
Morgane BASO  
sjlsecteur8@gmail.com

**SECTEUR 8**  
Yves COSTECEQUE  
yves.costeceque66@outlook.fr

**SECTEUR 4**  
Alain GUILLON  
sjlsecteur4@gmail.com

**SECTEUR 5**  
Nathalie GINIEYS  
sjlsecteur5@gmail.com

**SECTEUR 6**  
Séverine HERING  
sjlsecteur6@gmail.com

**SECTEUR 7**  
Jean-Jacques TEIXIDOR

La sécurité est une des priorités de la Municipalité qui met tout en oeuvre, dans les limites de ses prérogatives, pour répondre aux situations parfois problématiques qui peuvent toucher les Lasseillais.

Le dispositif des référents de quartier est mis en place depuis ce début d'année 2024 et permet déjà une remontée plus rapide et plus efficace de problèmes rencontrés par les habitants du village. Par ailleurs, il permet une communication plus simple et plus fluide entre élus et Lasseillais.

La Municipalité a décidé d'équiper son policier municipal d'une arme de poing.

Après des mois de travaux, et pour un investissement de plus de 140 000 €, les caméras de vidéoprotection sont opérationnelles depuis mi-juillet et viennent renforcer tous les dispositifs déjà en place sur le village.

Lors de la venue de Madame Clara THOMAS, Sous-Préfète de Céret, Monsieur le Maire lui a fait part, entre autres, des difficultés rencontrées en matière de sécurité. Cette dernière s'est engagée à faire le nécessaire auprès des services de l'Etat pour que la gendarmerie assure que davantage de patrouilles sur le village.

## Tranquillité vacances

La Municipalité vous rappelle que le dispositif Tranquillité Vacances vous permet de bénéficier d'une surveillance régulière de votre domicile pendant votre absence.

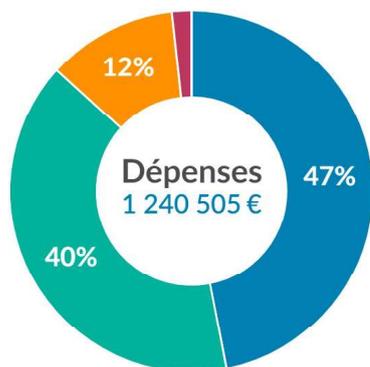
Si vous souhaitez y souscrire vous pouvez vous rapprocher de la police municipale de Saint-Jean-Lasseille ou de la gendarmerie de Thuir.

## Résultats financiers 2023

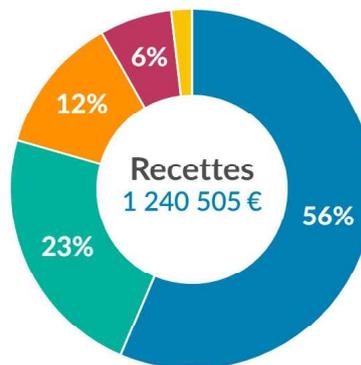
		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct Invest	1 210 550 € 397 008 €	945 525 € 252 957 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct Invest	120 000 € 204 515 €	0 € 0 €
Total exercice (réalisations + reports)		1 932 075 €	1 198 483 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		<b>733 592 €</b>	
Restes à réaliser reportés en 2024	Invest	81 875 €	93 488 €
Totaux cumulés		2 013 950 €	1 291 971 €
<b>Résultat financier définitif</b>		<b>721 979 €</b>	

## Budget 2024

## Fonctionnement

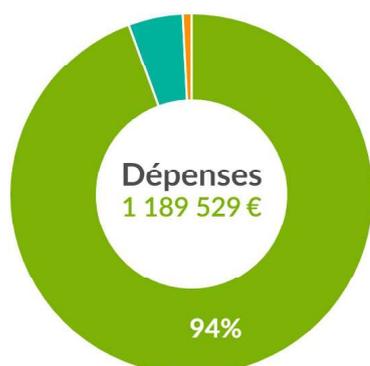


- Charges de personnel : 582 000 €
- Charges générales : 493 587 €
- Charges gestion courante : 143 350 €
- Intérêts d'emprunts : 21 480 €
- Autres dépenses : 88 €

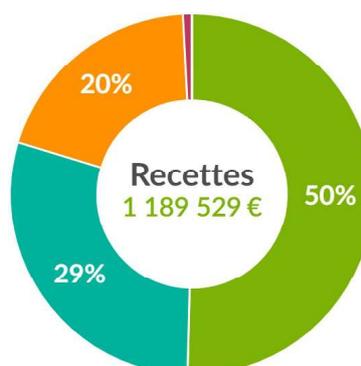


- Impôts et taxes : 700 117 €
- Dotations et participations : 284 815 €
- Excédent antérieur : 153 000 €
- Produits des services : 79 702 €
- Autres recettes : 22 871 €

## Investissement



- Dépenses d'équipement : 1 122 739 €
- Remboursement du capital : 57 656 €
- Autres dépenses : 9 134 €



- Dotations et subventions : 599 503 €
- Excédent d'invest reporté : 348 565 €
- Excédents de fonct capitalisés : 232 026 €
- Autres recettes : 9 135 €
- Produits des cessions : 300 €

## Visite de la Sous-Préfète - Travaux



Le 16 juillet 2024, Madame la Sous-Préfète de Céret, Clara THOMAS, est venue visiter les infrastructures du village.

Monsieur le Maire a pu échanger avec elle sur les travaux à venir du gymnase, qui démarreront lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Madame Clara THOMAS a rappelé que l'Etat s'est engagé à verser une subvention de 140 000 € pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux.

Elle a par ailleurs salué la qualité de l'investissement de la vidéoprotection, déployée sur des points stratégiques du village.

Concernant les travaux réalisés, le nouveau cimetière a été aménagé et repensé, pour un coût total de 13 718,61 €.

Une nouvelle demande a été déposée auprès du Département pour l'installation de feux tricolores sur l'avenue de la mairie afin de régler les problèmes de circulation dans le coeur de ville.

## Célébrations mémorielles



Cérémonie de l'appel du 18 juin



Cérémonie du 8 mai



( 06 )

## Festivités - Fête de la Saint Jean

La fête de la Saint Jean est venue clôturer de la plus belle des manières le mois de juin sur le village.

Plus de 700 personnes sont ainsi venues en toute convivialité, dans un esprit apaisé et fraternel, pour partager un joli moment de détente et de fête.

La Municipalité remercie bien évidemment tous ceux qui se sont investis pour faire de cet instant une réussite. On ne mesure jamais assez le travail remarquable opéré par les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie avant, pendant et après l'évènement.



Après des années de bons et loyaux services et des centaines de tour d'ânes offerts aux petits Lasseillais, Monsieur Alain MELICH, propriétaire de la Ferme aux ânes de Tordères, cesse son activité. Nous le remercions d'avoir toujours répondu présent pour divertir et amuser les enfants du village lors des fêtes de la Saint Jean. Nous lui souhaitons une très belle retraite, pleine de voyages, en avion, en train, où qui sait... à dos d'âne !



M. le Maire remerciant les bénévoles



## Cérémonie du 14 juillet

M. le Maire et les lauréats de concours et examens



La cérémonie du 14 juillet est un moment républicain où les lauréats lassesillais de concours ou d'examens sont récompensés par la Municipalité. C'est ainsi que Monsieur le Maire a remis à chacun d'entre eux un bon d'achat de 25 €. Lors de son discours, comme il est de tradition, il a rappelé les projets en cours et à venir. Les festivités se sont poursuivies par un apéritif dînatoire le midi, puis par un concert du groupe DUST au city le soir. Nous remercions l'association de pétanque qui a assuré la tenue de la buvette.

### Des cours de chant à la penthée

Madame Pernelle HEQUET ORTOLA, chanteuse dans 2 groupes (rock et funk) et passionnée par l'instrument corps-voix, assurera les cours en transmettant avec engouement tout son savoir-faire ; formée par le pionnier en la matière, Richard CROSS, qui forme les professeurs de chant depuis 40 ans aux techniques vocales et à la pédagogie. Chaque cours de chant dispensé par Pernelle sera adapté à la personne, en prenant en compte sa personnalité, ses besoins, ses difficultés et ses attentes.

« Être professeur de chant, c'est travailler avec des chanteurs sur la technique vocale certes, mais c'est bien plus encore, et pour que l'élève atteigne efficacement ses objectifs, il est indispensable de véhiculer des valeurs fortes telles que la bienveillance, l'autonomie, la transparence, la valorisation, la tolérance et l'authenticité ». Les cours seront ouverts à tout le monde et pour tous niveaux : éveil musical pour les enfants (à partir de 7 ans), cours de chant individuels et/ou collectifs pour ados et adultes.

En parallèle, Pernelle animera une chorale pop-rock sur le village, avec un répertoire varié de chansons françaises et internationales. Pas de pré-requis, tout le monde est le bienvenu et l'ambiance promet d'être conviviale et festive.



N'hésitez pas à contacter Pernelle pour davantage d'informations.

**Coaching vocal by Pernelle**

12 chemin de Barcelone - 66300 SAINT-JEAN-LASSEILLE

06.74.05.46.73 / [pernelle.coachvocal@gmail.com](mailto:pernelle.coachvocal@gmail.com)

Plus d'informations (et tarifs) sur :

[www.pernelle-coachingvocal.com](http://www.pernelle-coachingvocal.com)

Inscription Chorale HOP POP HOP :

<https://www.helloasso.com/associations/chorale-hop-pop-hop>

### Tribune de l'opposition

Les élus d'opposition n'ont pas transmis de texte pour ce bulletin d'information.

## Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La Commune de Saint-Jean-Lasseille a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 suite au phénomène de sécheresse/réhydratation des sols (arrêté du 18 juin 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, publié au Journal Officiel n°0155 du 02 juillet 2024). **Si vous avez subi des dégâts sur vos biens (présence de fissures sur les murs, etc.), vous avez 30 jours, depuis le 02 juillet 2024, pour déclarer votre sinistre auprès de votre assurance.** Une nouvelle demande de reconnaissance sera déposée par la Commune pour l'année 2024.



Portée par la mise en beauté de notre village, la Municipalité poursuit l'embellissement des postes de transformation. L'artiste graffeur Diips intervient en ce moment sur le quatrième poste, se situant au rond-point à l'entrée du village direction Perpignan. Artiste renommé, il avait déjà guidé nos adolescents lors de la réalisation du 3ème poste. Toujours autour de la thématique de l'environnement, ce nouveau bijou d'art mettra en avant les valeurs de solidarité et la transmission entre générations d'une Terre fragile à préserver.

Concernant la sécheresse qui frappe notre département, n'oublions pas que chaque goutte compte et pensons aux éco-gestes avant d'ouvrir le robinet ! Face au contexte de sécheresse inédit dans lequel se trouve le territoire des Pyrénées-Orientales depuis l'été dernier, l'eau ne coule plus de source ! Forte de son succès, la Municipalité

renouvelle la subvention à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie offrant à un plus grand nombre d'habitant la possibilité de stocker les eaux pluviales.

### CONTACTS UTILES

**MAIRIE** Tél : 04 68 21 72 05

mairie@saintjeanlasseille.fr

**POLICE MUNICIPALE** Tél : 07 50 65 45 47

pm@saintjeanlasseille.fr

**ÉCOLE** Tél : 04 48 50 04 83

**LA POSTE** Tél : 04 48 50 04 84

apc@saintjeanlasseille.fr

**BIBLIOTHÈQUE** Tél : 04 68 21 72 05

**CORRESPONDANT INDÉPENDANT**

Monsieur Cédric ORTOLA

Tél : 06 24 85 47 73

ortola.lindependant@gmail.com

**CC ASPRES** Tél : 04 68 53 21 87

contact@cc-aspres.fr

**DÉCHÈTERIES**

Trouillas Tél : 04 68 08 53 31

Thuir Tél : 04 68 53 30 36

**CONTAINERS**

Centre Technique CC ASPRES

(inscription encombrants)

Tél : 04 68 66 59 61

**SAMU n°15 - Gendarmerie n°17**

**Pompiers n°18**



### A vos agendas !



- Don du sang - vendredi 30 août 2024 de 15h à 19h30 (salle M. Cazeilles)
- Forum des associations - dimanche 08 septembre 2024 de 9h à 12h (salle M. Cazeilles)
- Journée mondiale du nettoyage - samedi 21 septembre 2024
- Journée du patrimoine : Visite guidée de l'église - samedi 21 septembre 2024 de 14h à 18h
- Festival des arts créatifs - 28/29 septembre 2024 (salle M. Cazeilles)

### NAISSANCES

- 6 naissances depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

### MARIAGES

- Ilyasse OULAD EL HADJ et Ilona BERREST
- Xavier SANCHEZ et Sophie DINOARD

### PACS

- Loïc PEREZ et Mélanie MAILLOT
- Thomas JULIEN et Lauraensya WIJAYA
- Nicolas CERAN et Elodie LEJEUNE
- Thibault DUHEM et Manon FABBRI

### DÉCÈS

- Ginette SUAREZ (née DULCET)
- Renée PUIGSEGUR (née DALIO)
- Michèle RIZZO (née GRYPONPREZ)
- Jacqueline DELES (née NOURY)

### ÉTAT CIVIL

